



L'Administration communale d'Ohey constitue une réserve de recrutement de CONSEILLERS EN MOBILITE(m/f/x)

Mission

- Le/la conseiller(e) en mobilité (M/F/X) est le relais entre les multiples acteurs impliqués dans la problématique des déplacements. Il/elle suit les projets de mobilité depuis leur conceptualisation jusqu'à leur réalisation et l'évolution sur le terrain. Il/elle identifie les dysfonctionnements en matière de déplacements et propose des solutions.

Conditions d'accès

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court à orientation technique et une formation en mobilité ou êtes disposé-e à suivre la formation en mobilité organisée par le SPW
- Vous êtes en possession du permis de conduire B
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- jouir de ses droits civils et politiques et être de bonnes conduite, vie et mœurs ;
- être âgé(e) de 18 ans au moins;
- Réussir une première épreuve écrite portant sur les connaissances professionnelles liées à l'emploi (60 points). Réussir une seconde épreuve orale portant sur les connaissances générales relatives à la fonction et à l'actualité générale. Cette épreuve orale servira également à apprécier le sens des responsabilités, de l'organisation de travail, la capacité de travailler en équipe, l'aptitude pédagogique, la facilité de contact, le tact, la discrétion, l'esprit d'initiative et de synthèse du candidat (40 points). Chaque épreuve est éliminatoire. Pour réussir, il faut obtenir au moins 50% dans chacune des épreuves et 60 % sur l'ensemble des épreuves.

Profil du candidat

- Vous êtes dans les conditions d'emploi sous APE au plus tard à la date d'engagement
- Vous êtes spécialement intéressé(e) par la problématique de la gestion de la mobilité
- Vous avez de très bonnes capacités de communication orale et écrite
- Vous aimez le travail d'équipe, l'animation de réunions et la concertation
- Avoir une bonne connaissance de la région d'Ohey est un atout

Contrat, régime horaire et niveau de salaire

Régime de travail : temps plein

Vous intégrez une réserve avec une réelle perspective d'emploi à temps plein

Echelle de traitement B1 développement sur 25 ans 39306 euros - 49571 euros

Avantages : Possibilité de télétravailler 2 jours semaine, assurance groupe, ancienneté valorisée : 6 ans pour le privé et complètement pour le secteur public, congés du secteur public, adhésion au service social collectif.

Procédure de sélection et contenu du dossier de candidature

Réception des **lettres de candidature avec CV détaillé, lettre de motivation, copie du diplôme, extrait du casier judiciaire et copie du permis de conduire** pour le 5 décembre 2023 au plus tard.

Les candidatures seront envoyées par mail : sonia.dubois@ohey.be **avec en objet candidature "CONSEILLER(E) EN MOBILITE (m/f/x)"**

Première épreuve d'aptitude professionnelle en date du 19/12/2023

Entretien des candidats qui auront atteint au moins 50% en date du 12 janvier 2024

Toute information complémentaire peut être demandée au service du Personnel à Madame Sonia Dubois par téléphone au 085/824.471.

Tout dossier de candidature incomplet à la date de clôture sera considéré comme irrecevable

PROFIL DE FONCTION DETAILLE

Activités prioritaires demandées par la fonction (liste non exhaustive) :

- **Assurer** l'animation et le suivi de la commission sécurité routière
- **Continuer la mise en œuvre** du plan communal de mobilité, sera une des actions principales du conseiller en mobilité
- **Elaborer** des cahiers spéciaux des charges à soumettre à l'autorité.
- **Rédiger** des avis de mobilité sur toutes demandes ayant un impact sur la mobilité qui peuvent émaner des particuliers, des entrepreneurs, des commerçants et des autorités, mais également dans le cadre des demandes de permis d'urbanisme, de permis uniques, les demandes de la SRWT et du SPW.
- **Rédiger** les ordonnances et arrêtés relatifs à l'occupation du domaine public.
- **Evaluer** les actions en matière de mobilité au niveau local..
- **Gérer** et mettre à jour des projets de mobilité (stationnement, livraisons, infrastructures cyclables, sens de circulation, PCM, plan communal cyclable...) et en assurer le suivi.
- **Gérer** la signalisation routière.

- **Organiser** la communication, la consultation et la concertation entre les différents intervenants impliqués dans un projet (institutions régionales ou fédérales, services communaux, police, usagers,).
- **Traiter** les demandes, d'interdiction de stationner, d'emplacements de parking pour les personnes à mobilité réduite.
- **Assister** les acteurs dans leur plan de déplacements, notamment sur pistes d'actions
- **Collaborer** avec les acteurs de la mobilité pour les études préalables, en terme de mobilité, des dossiers de lotissements, mais aussi lors de l'élaboration de dossiers tels que les règlements communaux d'urbanisme, le schéma de structure d'aménagement (reconstruction) de voirie, chemin, sentier, ..
- **Communiquer** auprès de la population et des entreprises au niveau de la gestion des chantiers de voiries.
- **Contribuer** aux réflexions ou actions liées à la politique locale de déplacements.
- **Développer** et accompagner lors d'évènements et d'actions de sensibilisation à la mobilité douce et à la sécurité routière.
- **Fédérer** les acteurs (animation de réseaux)
- **Sensibiliser** à la mobilité.

Complémentairement à ces activités prioritaires, il/elle pourrait également être amené à (liste non exhaustive) :

- **Analyser**, écrire, approuver, mettre en œuvre et suivre les règlements complémentaires de circulation.
- **Mettre à jour** des règlements complémentaires de circulation et gérer les bases de données liées à cette matière, ainsi que les ordonnances et arrêté de circulation.
- **Contrôler** la conformité de la réglementation, sur le terrain.
- **Identifier** les générateurs de trafic sur un territoire (potentiel de changements).
- **Inform**er les acteurs sur la gestion de la mobilité.
- **Réaliser** des diagnostics en Mobilité.
- **Etre méthodique**, rigoureux et capable de développer de projets.
- **Se montrer disponible** et polyvalent pour participer à titre exceptionnel à des réunions en dehors des heures habituelles de services.
- **Se montrer social** dynamique, enthousiaste et communicatif.